https://enseignants.se-unsa.org/Direction-d-ecole-des-mesures-d-urgence-s-imposent



Direction d'école : des mesures d'urgence s'imposent

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 7 octobre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Direction d'école : des mesures d'urgence s'imposent

Le SE-Unsa alerte depuis des années sur la question de la direction d'école. Le ministre vient de faire des annonces que le SE-Unsa acte positivement, mais il est impossible d'attendre les débouchés concrets de ces travaux. Pour le SE-Unsa, des mesures d'urgence pour la direction d'école s'imposent.

Des annonces ministérielles pour la direction d'école

Lors du Comité technique ministériel du 3 octobre, Jean-Michel Blanquer a enfin annoncé des mesures pour la direction d'école avec :

- la création d'un comité consultatif national dans le cadre de l'agenda social,
- un questionnaire à destination des directeurs,
- la création d'un groupe permanent de consultation des directeurs à l'échelle départementale.

Le SE-Unsa a acté positivement ces annonces qui ouvrent des perspectives absolument nécessaires. Mais la surcharge de travail des directeurs d'école, les nombreuses injonctions parfois contradictoires voire paradoxales et leur rythme effréné, ainsi que les difficultés inhérentes à la fonction de directeurs amène trop souvent ces derniers au bord de l'épuisement et du découragement.

Pour le SE-Unsa, les directeurs d'école ne peuvent pas attendre les débouchés concrets des travaux annoncés par le ministre.

Un courrier adressé au ministre demandant des mesures d'urgence

Devant l'urgence de la situation, le SE-Unsa a adressé un courrier au ministre (à retrouver en **pièce jointe** ci-dessous) lui demandant de nous recevoir pour discuter rapidement de la mise en oeuvre de ses annonces et porter des mesures d'urgence à prendre immédiatement :

- l'octroi de temps de décharge supplémentaire avant les vacances d'octobre pour permettre aux directeurs de ne pas supporter, durant ces congés, le poids des tâches qui n'ont pas pu être réalisées jusque-là ;
- le report des tâches administratives non essentielles au fonctionnement de l'école ;
- la tenue de réunions de directeurs sur le temps de classe dès le mois de novembre afin de leur permettre de sortir de l'isolement en partageant les problématiques qu'ils rencontrent et de consolider ensemble certaines réponses.

Depuis plusieurs années, le SE-Unsa alerte sur l'urgence, la difficulté du fonctionnement de l'école et la dégradation des conditions de travail des directeurs. Après notre semaine de la direction d'école, l'enquête sur le temps de travail notamment des directeurs, et notre partenariat à l'enquête sur le moral des directeurs, le SE-Unsa a remis ses propositions pour la direction et le fonctionnement de l'école début avril 2019 lors de la première et unique réunion de l'agenda social "Directeurs d'école". Depuis, le SE-Unsa a régulièrement demandé que la question de la direction d'école soit remise à l'ordre du jour de l'agenda social.

Pour le SE-Unsa, le ministère ne peut pas rater ce rendez-vous avec les personnels.